

LATOUR DE FRANCE

REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME

PRÉFECTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
29 AOUT 2005
COORDINATION

**LISTE DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**

5.11

PRESCRIT : DCM du 18 octobre 2001
ARRETE : DCM du 28 juin 2005
APPROUVE :

JUIN 2005

Avec le concours de :
Jean Pierre GENSANE – GEOGRAPHE URBANISTE

PERPIGNAN

AGEDI
Dépôt Préfecture des PYRÉNÉES-ORIENTALES

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/12/2024
066-216600965-20241212-2024_084-AU

COMMUNE DE LATOUR DE FRANCE

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

nom officiel servitude	référence au texte qui permet d'instituer la servitude	détail de la servitude	date de l'acte qui a institué la servitude	service départemental responsable de la servitude
A1 protection des forêts soumises au régime forestier	Code forestier articles L111, L151-1 à L151-6 et R 151 Code de l'urbanisme articles R126-1, R421-38-10	parcelles section A n°64 et n°66		ONF Perpignan
AS1 protection des eaux	Article L20 du code de la santé publique Loi su r l'eau 92-3 du 3/1/92 article 13-1	captage communal P1 Pountet de l'Enrich	DUP du 3 mars 1695	DDASS Perpignan
AC1 patrimoine culturel monuments historiques	articles 1 à 5 et 13 de la loi du 31 décembre 1913	chapelle Saint Martin en totalité (enceinte, porte fortifiée, sol de son enclos)	inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 23 août 1994	service départemental de l'architecture et du patrimoine Perpignan
I4 protection lignes électriques	décret n°91-1147 du 14 octobre 1991 et arrêté du 16 novembre 1994	ligne 2*400kv Baixas:La Gaudière		GET Languedoc- Roussillon Béziers